

DEVIS DESCRIPTIF

CAP Carrelage-mosaïque

EP1 A Analyse de travail et technologie

Extrait du devis descriptif

Propriétaire :

Mr et Mme Le Baron Thierry

Gorre ar garron

Gouezec

I TERRASSEMENT

- 1.1 Déboisement, débroussaillage, aménagement des accès, décapage du sol sur 0.25m pour moins de transport des terres à la décharge publique, et pour l'autre moitié réglage des terres en fin de chantier.
- 1.2 Implantation faite par le maçon sous son entière responsabilité
- 1.3 Fouilles en rigole en terrain ordinaire pour murs extérieurs et refends.

II GROS-OEUVRE

- 2.1 FONDATIONS
- 2.11 Béton de propreté en béton maigre dosé à 150 kg de CPJ CEMII / A
- 2.12 Semelles filantes 70 x 35 sous mur s périphériques et de refends en B.A., dosé à 250kg de CEMII/A, armatures 2 HA 8 + 2 HA 10 filants, répartition HA 6 tous les 25 cm
- 2.13 Mur de fondations en béton banché de même nature d'épaisseur 20 sous murs périphériques et refend.
- 2.14 Ecran horizontal étanche sous le plancher, en feutre bitumineux disposé entre deux chapes de protection talochées au mortier gras.
- 2.15 Chainage sur périphérie et refend hauteur 20, armé de 4 HA 8 filants, cadres HA 6 e=20.
- 2.2 MURS: Agglomérés de béton épaisseur. 20, hourdés au mortier bâtard pour murs extérieur et refend
- 2.22 Poutres, linteaux, chaînages horizontaux et verticaux en B.A. dosé à 350kg de ciment
- 2.23 Aciers en attente dans arase des murs gouttereaux pour ancrage des sablières.
- 2.3 PLANCHERS: partie basse + garage
- 2.31 Sur hérisson de pierres sèches, dalle B.A. épaisseur 15 cm avec treillis soudé 3/3-30x30 coulée sur film polyane.
- 2.32 Rez de chaussée: Plancher préfabriqué 16+4 avec poutrelles précontraintes, treillis soudé 4/3-20x30 (maille de 20 perpendiculaire aux poutrelles). Hourdis polystyrène et dalle de compression.
- 2.4 CONDUITS
- 2.41 Ventilations: ventilations permanentes cuisine, S.d.B. et W.C. en 150 cm2.
- 2.5 ENDUITS
- 2.51 Sur tous les murs extérieur, enduit au mortier bâtard 3 couches, la dernière finement talochée d'une épaisseur de 1 cm.
- 2.52 Appuis de baies en béton moulé, compris glacis et larmier.
- 2.53. Tableaux des ouvertures enduits au mortier bâtard.

CODE EPREUVE : XXXXXX		EXAMEN : CAP	SPECIALITE : CARRELAGE MOSAIQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)	
SESSION 1999	PLAN DESCRIPTIF	EPREUVE : EPI-A - REALISATION ET TECHNOLOGIE		
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet : I25NB99	Page : 1/4	

III PLATRERIE

3.1 L'entrepreneur devra l'implantation des cloisons pour la mise en place des huisserie du menuisier.

3.2 Enduits et raccords: sur murs et plafonds exécutés au repère et à la règle, arêtes saillantes protégées par des protégés-angles métalliques en métal inoxydable ou PVC moulé de 2 m de haut L'entrepreneur devra vérifier l'aplomb et l'implantation des huisseries.

Sur les murs en agglomérés de béton réaliser un dégrossi sans qu'une plus value ne soit accordé

3.3 Cloisons: toutes les cloisons seront posées sur semelles: bandes en matériau résiliant de 7 mm.

Protection des pieds de cloisons dans des pièces humides par U plastique.

Cloisons de doublage des murs extérieurs à tous les niveaux et en continuité du mur séparant la Ch. 2 de la salle de séjour: type "PLACOMUR" avec isolation en polystyrène expansé de 100 mm classe II collé sur une plaque de plâtre à peindre de 10 mm.

3.4 Cloison de distribution en briques creuses de 5/20/40 hourdées et enduites au plâtre fin

3.5 Faux plafonds, salle de bain: en plafonnets de 3/20/40 type fabiola.

Faux plafond restant: par plaques de plâtre BA 13 fixées sur suspentes métalliques

3.6 Isolation thermiques par 2 couches croisées de 100 mm de laine de roche avec pare vapeur.

IV MENUISERIE - AGENCEMENT

4.1 Menuiserie plastique extérieure à étanchéité renforcé, compris ventilation réglementaire quincailleries, poses.

4.2 Portes d'entrée plastique mouluré.

4.3 Menuiserie intérieure: portes isoplanes placage okoumé, huisseries sapin, quincailleries, moulures et socles, oculous...

4.4 Aménagement des placards trois étagères, portes KZ ou similaire.

V CARRELAGE

5.1 Revêtements de sol rigides: posé conforme au D.T.U. 52.1

5.2 Salle de bain: pose sur chape d'un grès émaillé 20 x 20 revêtement vertical en faïence 15 x 15 sur les quatre murs, hauteur environ 1.80m (départ du sol).

confection et habillage baignoire + pose d'une trappe de visite

5.3 WC: pose sur chape d'un grès émaillé 20 x 20 avec plinthe 10 x 20.

collage d'une faïence 15 x 15 (hauteur normale).

5.4 Cuisine: collage sur chape d'un grès émaillé 30 x 30 (pose droite).

prévoir socle de 5 cm sous éléments de cuisine.

faïence sur élément de cuisine (hauteur environ 60 cm), cx 10 x 10

5.5 Séjour repas: pose collé d'un grès émaillé 40 x 40 avec tapis et bordure, plinthe 8 x 40 assortie.

5.6 Hall-dégagement: pose sur chape d'un grès étiré 20 x 20 avec nez de marche antidérapant et plinthe assortie.

5.7 Chambres: chape dressée et lissée avec une réservation de 5 mm pour revêtement moquette

NOTE: l'entreprise devra isoler les planchers + 0.00

Cette isolation sera réalisée sur toute la surface par la pose d'un polystyrène extrudé de 4 cm, R=1.6 posé conjointement jusqu'au mur extérieur, ces panneaux seront à feuillures.

Par dessus, la chape sera du type dalle flottante de 0.05 d'épaisseur en moyenne et armée par un treillis soudé de 5 x 5, mailles fines. Au pourtour, l'isolation en polystyrène sera remontée au niveau du carrelage pour correction du pont thermique.

Faïence :

Les revêtements verticaux seront posés par colle agréée CSTB compatible avec le support ou au mortier sur dégrossi préalable

Les joints auront une largeur minimum de 1 mm et seront remplis avec du ciment joint blanc ou colorés à la demande

B) Sols collés

Les travaux de revêtements de sols collés seront exécutés conformément aux documents ci-après :

-DTU n° 53

DTU n) 51.2

-Ensemble des normes concernant les divers matériaux, produits et accessoires employés en revêtements de sols collés.

Cahier des charges de pose des revêtements sols murs 286/35 et 237/ 1835dv CSTB

Divers avis techniques et agréments du CSTB

Prescriptions des fabricants.

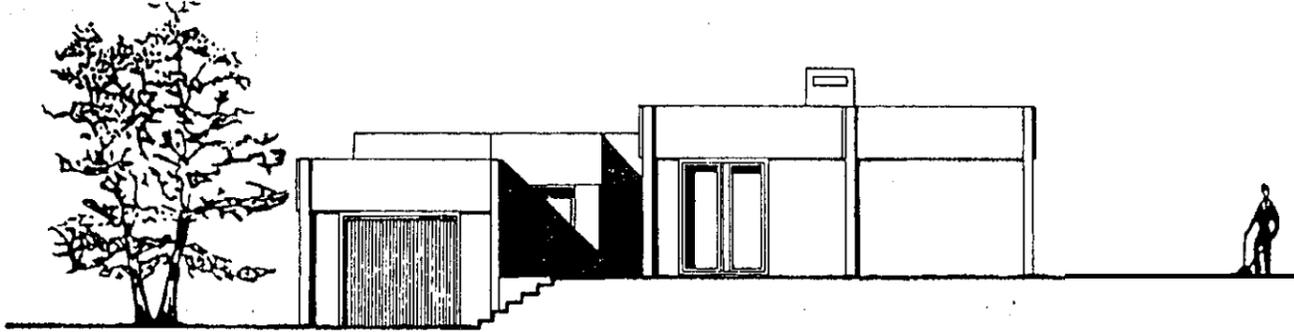
Avant la pose des revêtements le support devra être plan, lisse, propre, et parfaitement s

Les colles et produit de ragréage employés auront obligatoirement un avis technique Ils devront être, d'une part, compatibles entre eux, et d'autre part, avec le support et les revêtements.

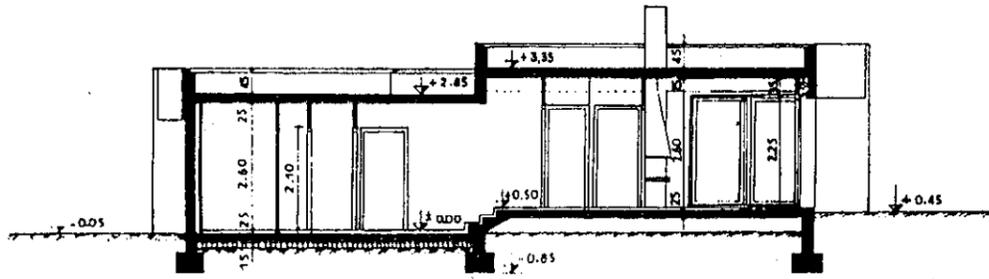
Les sols finis affleureront exactement le niveau des autres revêtements.

La réalisation des travaux devra être soignée. Les arasements, entailles, découpes seront bien ajustés, sans manque ni surplus. Le tout conformément aux règles de l'art et selon les indications portées sur les fiches des fabricant.

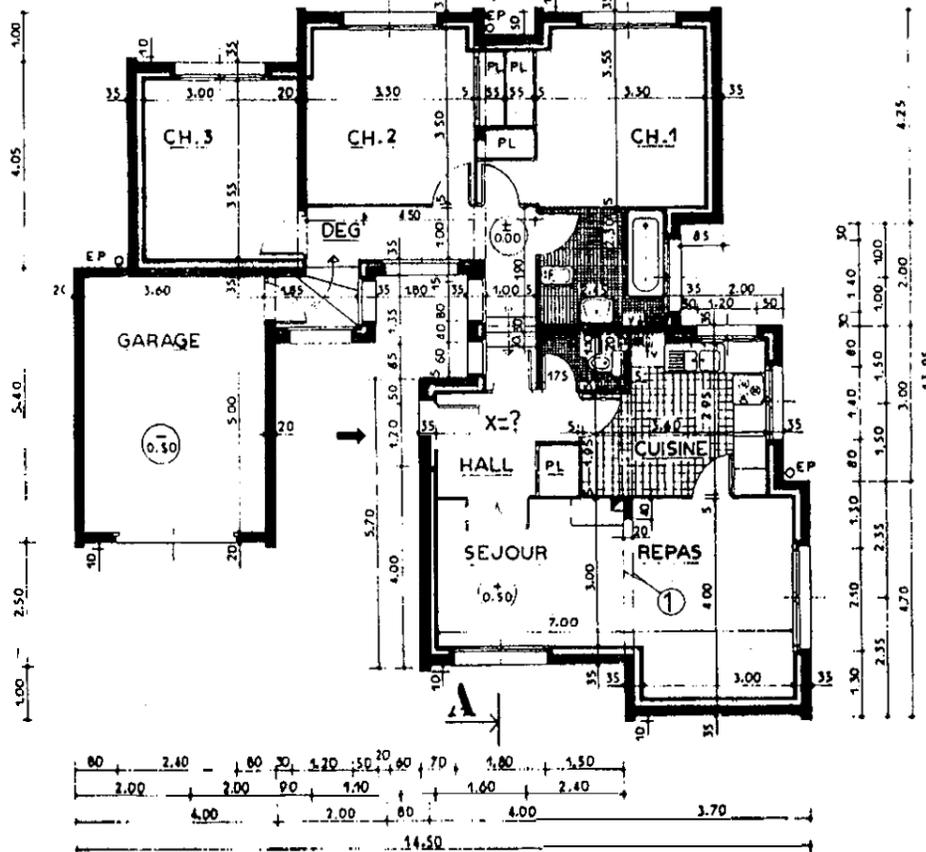
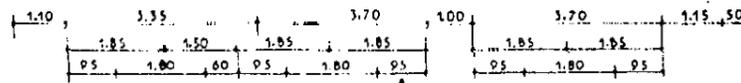
CODE EPREUVE : XXXXXX		EXAMEN : CAP	SPECIALITE : CARRELAGE MOSAIQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)	
SESSION 1999	PLAN DESSCRIPTIF	-	EPREUVE : EPI-A - REALISATION ET TECHNOLOGIE	
Durée : 4h	Coefficient : 5		Code sujet : 125NB99	Page : 2/4



FACADE A

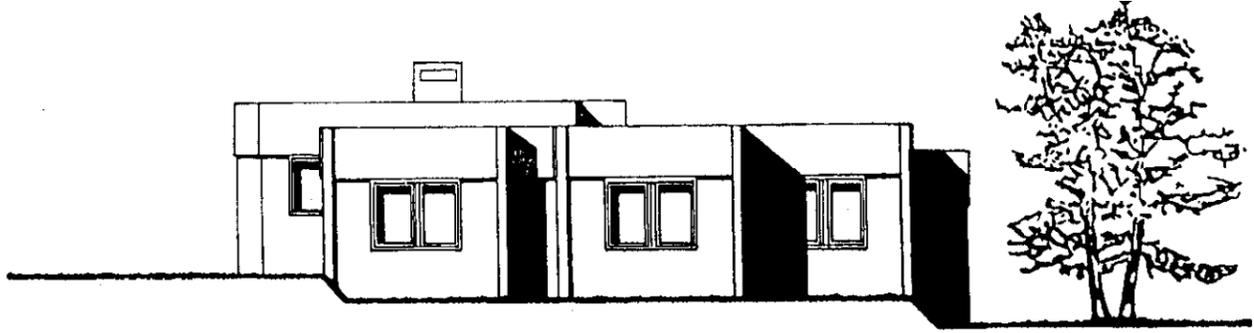


AA

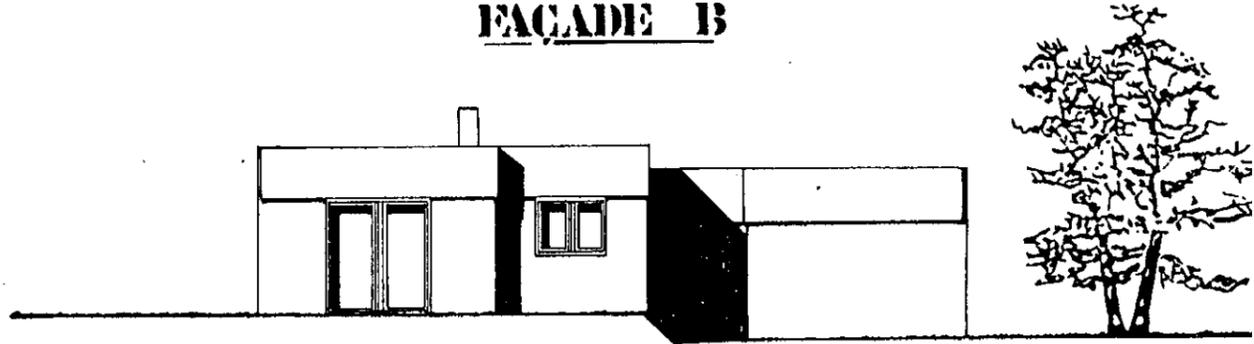


REZ DE CHAUSSEE

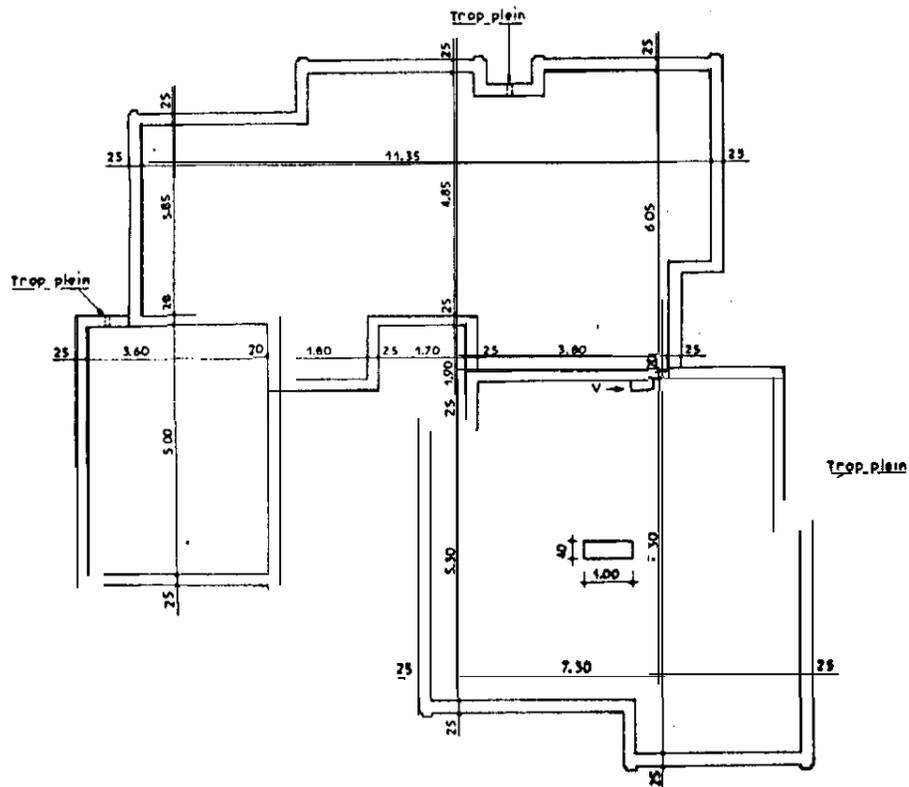
SESS 19	EPRE XXXXX	ME AP	SPCJ MARELAC VELLERE JTON ETI
Date		ET: 125NF	



FAÇADE B



FAÇADE C



PLAS' DES TERRASSES

CODE EPREUVE :	EXAMEN :	SPECIALITE :
XXXXXX	CAP	CARRELAGE MOSAÏQUE (NOUVELLE REGLEMENTATION)
SESSION 1999	PLAN DES DESCRIPTIF	EPREUVE : EPT-A REALISATION ET TECHNOLOGIE
Durée : 4h	Coefficient : 5	Code sujet : 12SNB99
		Page : 4/4